



United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization

Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Organización  
de las Naciones Unidas  
para la Educación,  
la Ciencia y la Cultura

Организация  
Объединенных Наций по  
вопросам образования,  
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة  
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、  
科学及文化组织

## Le Sous-Directeur général pour la culture

Aux organisations non  
gouvernementales accréditées pour  
assurer des fonctions consultatives  
auprès du Comité intergouvernemental  
de sauvegarde du patrimoine culturel  
immatériel

1<sup>er</sup> octobre 2012

Réf. : CLT/CEH/ITH/12/6378

Objet : Septième session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du  
patrimoine culturel immatériel, Siège de l'UNESCO, Paris,  
3 au 7 décembre 2012

Madame/Monsieur,

Au nom de la Directrice générale de l'UNESCO, j'ai le plaisir d'inviter votre organisation à la **septième session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel**. Comme vous en avez été informés par courrier électronique en date du 24 août 2012, la session se tiendra désormais **au Siège de l'UNESCO** (7, place de Fontenoy, Paris 75007, salle XII), **du 3 au 7 décembre 2012**.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour provisoire pour cette session. Les documents relatifs aux points inscrits sur cet ordre du jour seront publiés sur le site web de la Convention (<http://www.unesco.org/culture/ich/fr/7COM/>), au plus tard quatre semaines avant le début de la session et dans les deux langues de travail du Comité – le français et l'anglais (article 42 du Règlement intérieur du Comité intergouvernemental). Dans l'éventualité où vous ne parveniez pas à télécharger les documents, je vous saurais gré de bien vouloir envoyer un message électronique au Secrétariat de la Convention au Secteur de la culture à l'adresse : [ichmeetings@unesco.org](mailto:ichmeetings@unesco.org).

Comme vous le savez, à sa quatrième session tenue récemment, l'Assemblée générale des États parties à la Convention avait attribué un certain pourcentage du Fonds du patrimoine culturel immatériel pour la participation aux sessions du Comité, d'experts du patrimoine culturel immatériel représentant des ONG accréditées de pays en développement. Aussi si vous êtes éligibles, je vous invite à soumettre votre demande par écrit auprès du Secrétariat de la Convention à [ichmeetings@unesco.org](mailto:ichmeetings@unesco.org) et **au plus tard le 15 octobre 2012**. Aucune demande de prise en charge ne pourra être acceptée après cette date. Vous serez informés de la suite réservée à votre demande dans les meilleurs délais.

.../...

Je vous saurais gré de bien vouloir confirmer votre participation à cette réunion du Comité en vous inscrivant directement en ligne, dès que possible, sur la page web de la Convention susmentionnée. En cas de difficultés techniques, veuillez adresser un courriel à [ichmeetings@unesco.org](mailto:ichmeetings@unesco.org).

Je me permets également de vous informer qu'un forum d'ONG se tiendra, comme par le passé, la veille de l'ouverture de la session, de 10 heures à 17 heures le dimanche 2 décembre à la Maison des associations (4, rue Amélie, 75007 Paris). Des informations complémentaires sur l'agenda, de ce forum figurent sur le site web suivant : <http://ngoforum.pbworks.com/>.

Je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur, les assurances de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F Bandarin'. The signature is fluid and cursive, with a long horizontal line extending to the right.

Francesco Bandarin

P.J. : 1

cc : Président du Comité intergouvernemental